

Région de Bourgogne-Franche-Comté

Portrait et chiffres-clés

DONNÉES GÉNÉRALES

Une région vaste et rurale

► Située au nord-est de la France, la région Bourgogne-Franche-Comté forme un territoire de 47 800 kilomètres carrés. C'est l'une des régions les plus vastes de France mais avec une densité très faible, seulement 59 habitants au kilomètre carré : seule la Corse affiche une densité plus faible. Elle est composée de 8 départements et de 3 829 communes, dont seulement 23 de plus de 10 000 habitants. Seules 2 villes dépassent les 100 000 habitants (Dijon et Besançon). Elles se positionnent loin devant les autres villes de la région (Belfort : 50 000, Chalon-sur-Saône : 45 000...). La région est constituée de nombreuses communes rurales notamment dans la Nièvre et à l'ouest de la Côte-d'Or.

Un réseau de transport développé

► Partageant 230 kilomètres de frontière avec la Suisse, la région se situe entre de grandes aires urbaines : Paris, Lyon, Genève, Mulhouse et Strasbourg. Les axes routiers, autoroutiers et ferroviaires y sont développés. Le département de la Nièvre apparaît cependant à l'écart avec des temps d'accès aux grands pôles urbains de la région (Dijon, Besançon, Chalon-sur-Saône) assez longs. D'autres territoires ruraux excentrés sont également concernés par une moindre accessibilité (nord de la Haute-Saône, sud du Jura...).

Une croissance démographique ralentie et une baisse marquée de la population des 15 - 29 ans

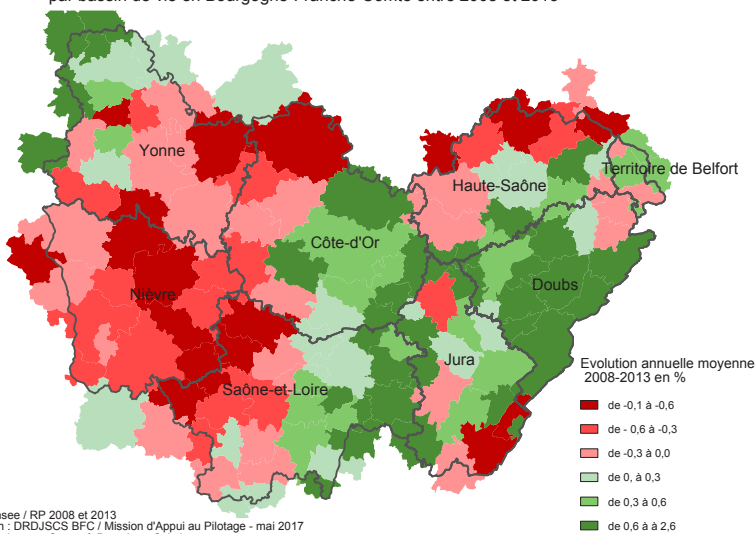
► La Bourgogne-Franche-Comté comprend 2 820 150 habitants au 1^{er} janvier 2016, soit 4,4 % de la population métropolitaine. En nombre d'habitants, cette grande région se positionne au 11^e rang des régions les plus peuplées. Entre 2009 et 2016, la population de la Bourgogne-Franche-Comté est restée stable alors que celle de la France métropolitaine a progressé de +0,55 % par an depuis 2009. C'est la région qui progresse le moins du point de vue de sa population.

Les villes de plus de 10 000 habitants en Bourgogne-Franche-Comté



Source : RP 2014 / INSEE
Conception : Mission d'appui au pilotage - DRDJSCS Bourgogne-Franche-Comté - sept. 2017
Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

Evolution annuelle moyenne de la population par bassin de vie en Bourgogne-Franche-Comté entre 2008 et 2013



Source : Insee / RP 2008 et 2013
Conception : DRDJSCS BFC / Mission d'Appui au Pilotage - mai 2017
Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

▶ 470 425 jeunes de 15 à 29 ans vivent dans la région en 2013. Ils représentent moins de 17 % de la population régionale (contre 18 % en France métropolitaine). La région a perdu en moyenne 0,9 % de sa population jeune par an entre 2008 et 2013 (-0,4 % en France métropolitaine). Après celle du Grand-Est, la Bourgogne-Franche-Comté est la région qui perd le plus de jeunes. Cette baisse s'explique en partie par le départ de nombreux jeunes vers d'autres régions pour se former ou trouver un emploi. Parallèlement, le nombre de personnes de

60 ans et plus augmente, ce qui explique le faible dynamisme démographique de la région.

▶ La part des 15 à 29 ans dans la population régionale est assez inégale sur le territoire (13,9 % dans la Nièvre ; 19,5 % en Côte-d'Or). Elle dépasse du niveau national (18 %) dans seulement 3 départements (la Côte-d'Or, le Doubs et le Territoire de Belfort).

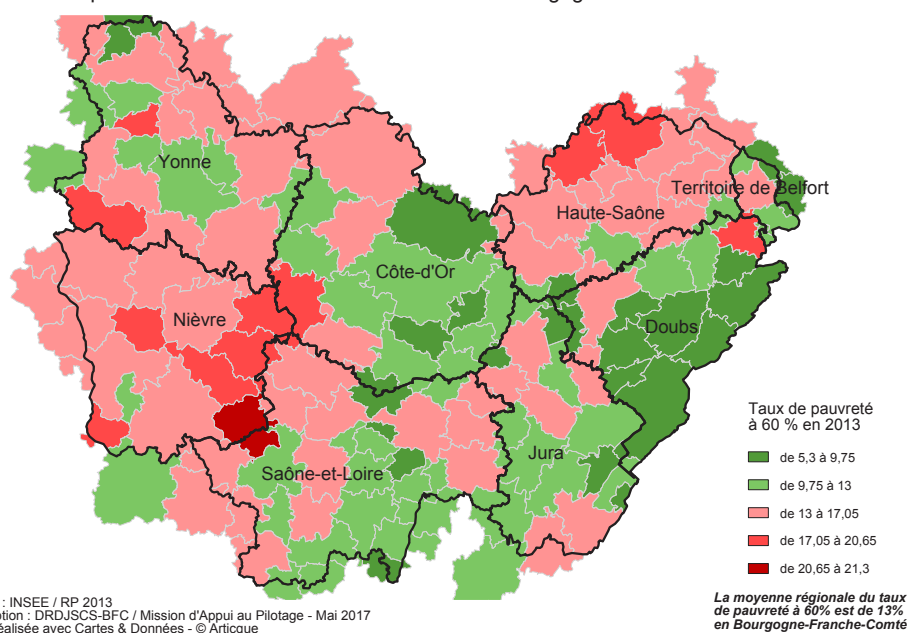
DONNÉES GÉNÉRALES	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	Région	France Métropolitaine	Source
Superficie	8 763	5 234	4 999	6 817	5 360	8 575	7 427	609	47 784	551 500	Insee
Densité (habitants / km ²) en 2013	61	102	52	31	45	65	46	238	59	117	Insee
Part de la population en zones peu denses ou très peu denses en 2013	47,3%	45,6%	70,2%	66,8%	73,1%	58,9%	69,6%	32,6%	55,6%	37,5%	Insee
Estimation de la population au 1 ^{er} janvier 2016	534 587	537 753	260 004	210 189	237 017	554 902	341 007	144 691	2 820 150	64 604 599	Insee
Taux de croissance annuelle 2009-2016 (en %)	0,3	0,3	-0,1	-0,7	-0,1	0	-0,1	0,2	0	0,5	Insee
Nombre d'emplois en 2015 (en milliers)	234 795	214 006	95 931	75 345	76 323	208 655	122 674	53 349	1 081 078	26 741 016	Insee
Part des emplois dans l'Agriculture en 2015	3,8%	2,3%	4,0%	5,9%	4,7%	4,8%	5,3%	0,7%	3,9%	2,4%	Insee
Part des emplois dans l'Industrie en 2015	11,8%	20,0%	21,4%	13,4%	20,7%	17,3%	16,3%	17,0%	16,9%	12,2%	Insee
Part des emplois dans la Construction en 2015	6,0%	5,5%	6,5%	5,5%	6,2%	6,4%	5,9%	4,9%	5,9%	6,1%	Insee
Part des emplois dans le Tertiaire marchand en 2015	44,0%	38,4%	36,0%	38,7%	33,6%	40,1%	40,6%	41,3%	39,8%	48,2%	Insee
Part des emplois dans le Tertiaire non marchand en 2015	34,4%	33,8%	32,0%	36,5%	34,7%	31,4%	31,8%	36,1%	33,5%	31,1%	Insee
Évolution annuelle moyenne de l'emploi 2010-2015 (en %)	0,04	-0,26	-0,06	-0,72	-0,82	-0,28	-0,49	-0,92	-0,31	0,34	Insee
Taux de chômage localisé (4 ^e trimestre 2016 - provisoire)	8,1	9,0	7,3	9,0	9,3	8,8	9,4	10,6	8,8	9,7	Pôle emploi-Dares
Nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) fin mars 2017 (Cat. A, B et C)	40 830	42 210	17 910	14 270	18 340	43 540	26 420	12 320	215 840	5 503 800	Pôle emploi-Dares
Part des DEFM inscrits depuis 1 an ou plus	45,3%	40,9%	40,6%	44,6%	43,6%	46,0%	44,4%	41,6%	43,7%	43,8%	Pôle emploi-Dares
Part de la population résidant en quartier prioritaire de la ville (QPV) en 2013	4,2%	8,1%	3,3%	4,5%	3,2%	4,5%	4,7%	11,9%	5,3%	7,6%	Insee

COHÉSION SOCIALE

Une région plutôt préservée de la pauvreté monétaire

▶ 13 % de la population vit sous le seuil de pauvreté soit 354 700 personnes pauvres en 2013, leur niveau de vie annuel étant inférieur à 12 111 euros. Ce taux est inférieur de 1,5 point à la moyenne nationale. Il place la région au 5^e rang des régions métropolitaines les moins exposées à la pauvreté monétaire. L'intensité de la pauvreté y est également plus faible, autrement dit le niveau de vie des habitants en situation de pauvreté est parmi les moins bas de France métropolitaine. Le niveau de vie médian annuel des personnes pauvres s'établit à 9 773 euros, soit 19 % en dessous du seuil de pauvreté.

Taux de pauvreté à 60% dans les bassins de vie de Bourgogne-Franche-Comté en 2013



Conditions de vie et pauvreté : des réalités départementales spécifiques

► C'est dans les couronnes des grandes aires urbaines que le niveau de vie médian et la part des cadres sont les plus élevés. Les revenus élevés se concentrent également dans la zone viticole le long de l'axe Dijon - Mâcon, ainsi que dans la zone frontalière avec la Suisse.

Des territoires fortement impactés : Nièvre et Territoire de Belfort

► Dans la région, la Nièvre et le Territoire de Belfort sont les plus confrontés à la pauvreté monétaire. Plus de 15 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Les ménages pauvres présentent cependant des caractéristiques différentes. Dans la Nièvre, où la population est plus âgée, les revenus des personnes les plus modestes sont composés principalement de pensions, retraites et de minima sociaux. Dans le Territoire de Belfort, département jeune, ils proviennent plus souvent de prestations sociales et d'indemnités de chômage.

Dans l'Yonne et en Haute-Saône : les publics précaires cumulent des difficultés

► Dans l'Yonne et la Haute-Saône, les personnes les plus fragiles semblent cumuler les difficultés. La pauvreté monétaire est élevée : elle concerne 14 % de la population, davantage qu'en moyenne dans la région. Le marché du travail est dégradé, plus fortement dans l'Yonne, et le chômage de longue durée plus fréquent.

Côte-d'Or, Doubs, Jura et Saône-Loire : Une pauvreté moins fréquente

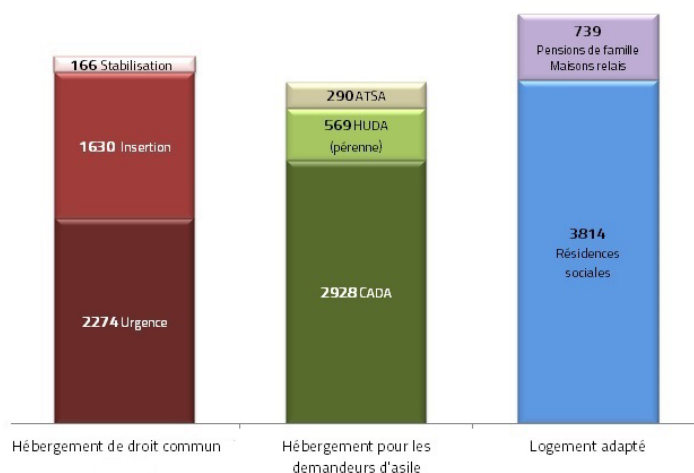
► Dans ces départements, la pauvreté monétaire est moins fréquente et les taux de chômage sont plus bas. Dans ce contexte économique plus favorable, le logement demande cependant un effort financier important pour les ménages allocataires de Côte-d'Or en raison du prix élevé des loyers, notamment dans Dijon Métropole. C'est aussi le cas des résidents des communes du Doubs proches de la frontière suisse où la demande de logements est forte du fait de la croissance démographique.

Un renforcement des capacités d'accueil et d'hébergement des publics les plus fragiles

► En 2016, la région Bourgogne-Franche-Comté compte 8 186 places dans les dispositifs d'hébergement et 4 553 places en logement adapté. La même année, 10 046 demandes d'hébergement d'urgence ont été formulées dans la région en nombre de personnes différentes, soit 27 personnes en moyenne par jour. Le nombre de demandes traduit un besoin de mise à l'abri des personnes en difficultés. Dépendant de facteurs conjoncturels (crise économique ou migratoire) et saisonniers (période hivernale), il fluctue très rapidement.

► Depuis l'été 2015, la France se mobilise pour accueillir les migrants fuyant des zones de conflits comme la Syrie, l'Erythrée ou encore le Soudan. Afin de permettre aux personnes concernées d'être prises en charge dignement, le Gouvernement a entrepris l'évacuation des personnes présentes dans les campements de la lande de Calais et de l'Île-de-France

Capacités des structures d'hébergement et du logement adapté en Bourgogne-Franche-Comté au 31/12/16



Sources : DRDJSCS BFC, Enquête AHI au 31/12/2016 ; Dn@, OFII, au 21/03/2017

vers des centres d'accueil et d'orientation (CAO) répartis sur l'ensemble du territoire. La région Bourgogne-Franche-Comté a pris ainsi toute sa place dans le déploiement d'un ensemble de réponses à la situation migratoire. Les associations et services de l'État se sont fortement mobilisés pour créer des places nouvelles : 942 places supplémentaires de centres d'accueil pour les demandeurs d'asile (CADA) ont été ouvertes entre 2015 et 2016 et le dispositif d'accueil temporaire service de l'asile (ATSA) a été augmenté de 71 places. Avec les places d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile (HUDA), ce sont plus de 4 200 places qui sont proposées à ces derniers. En parallèle, 22 CAO et 4 centres pour mineurs isolés ont été créés. Entre fin octobre 2015 et le 31 décembre 2016, 1 333 migrants dont 108 mineurs ont été accueillis dans ces centres. Plus de 140 réfugiés ont aussi trouvé à se loger directement dans le parc social. Pour ces personnes, et en particulier les jeunes, des actions favorisant leur intégration sont déployées, notamment dans le cadre du contrat d'intégration républicaine, afin de leur assurer la meilleure insertion possible au sein de notre pays.

► Pour pallier le manque de places dans les structures d'hébergement, des nuitées hôtelières sont également mobilisées. Le nombre de nuits d'hôtel en 2016 se stabilise tous programmes confondus (hébergement de droit commun et hébergement des demandeurs d'asile), avec 206 317 nuitées (565 nuitées par jour en moyenne) contre 215 698 de 2015. Cette stabilisation, après une forte progression les années précédentes, est liée à la mise en place de dispositifs alternatifs de type « hébergement dans le logement » pour assurer un hébergement mieux adapté et réduire les coûts.

1 324 personnes sont sorties des dispositifs d'hébergement de droit commun vers le logement ordinaire et 432 vers le logement accompagné.

COHÉSION SOCIALE	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	Région	France Métropolitaine	Sources
Taux de pauvreté à 60 % en 2013	11,1	12,5	12,3	15,5	14,3	12,9	13,9	15,1	13,0	14,5	Insee
Estimation du nombre de personnes sous le seuil de pauvreté en 2013	55 492	65 058	31 459	31 678	33 654	70 281	46 590	20 488	354 699	9 013 484	Insee
Taux d'effort médian pour les allocataires d'une aide au logement en 2014 en %	18,7	17,1	16,4	15,6	16,8	16,0	16,9	15,7	-	-	CNAF
Allocataires du revenu de solidarité active (RSA) au 31.12.2015	13 639	16 751	6 001	8 059	7 100	15 380	12 849	5 938	85 717	2 294 398	Panorama statistique
Taux de population couverte par le RSA total en % (*) au 31.12.2015	5,3	6,7	5	8,1	6,7	6,1	8,5	8,8	6,6	7,7	Panorama statistique
Part de bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) en % de la population totale au 31.12.2015	5,2	6,7	4,6	7,2	5,6	5,7	7,3	8,6	6,1	7,2	Panorama statistique
Allocataires AAH (allocation aux adultes handicapés) au 31.12.2015	7 607	9 139	4 663	6 057	4 542	10 300	7 050	2 066	51 424	1 027 127	Panorama statistique
Part des allocataires AAH dans la tranche 20-64 ans en % au 31.12.2015	2,5	3	3,3	5,3	3,4	3,4	3,8	2,5	3,3	2,8	Panorama statistique
Nombre de bénéficiaires de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) au 31.12.2015	10 778	10 908	5 404	6 616	4 905	16 582	8 088	2 951	66 232	1 232 992	Panorama statistique
Part des bénéficiaires de l'APA pour 1 000 personnes de + de 75 ans en % au 31.12.2015	20,9	22,6	18,7	21,9	20,6	24,6	21,1	22,9	22	20,5	Panorama statistique
Nombre de places en hébergement de droit commun au 31.12.2016	1127	577	364	198	178	1081	402	143	4070	-	DRDJSCS BFC
Nombre de places en hébergement pour les demandeurs d'asile (ATSA, CADA, HUDA) au 31.12.2016	983	656	395	358	266	604	412	304	3978	-	DRDJSCS BFC
Nombre de places en logement adapté au 31.12.2016	1404	930	86	419	49	859	454	352	4553	-	DRDJSCS BFC
Nombre de places en établissement d'aide sociale à l'enfance pour 1 000 jeunes de 0 à 20 ans au 31.12.2015	5,9	3	5,2	8,7	7,4	4,9	7,1	5,2	5,5	4,1	Panorama statistique

* Population couverte par le RSA : l'allocataire, le conjoint et les personnes à charge

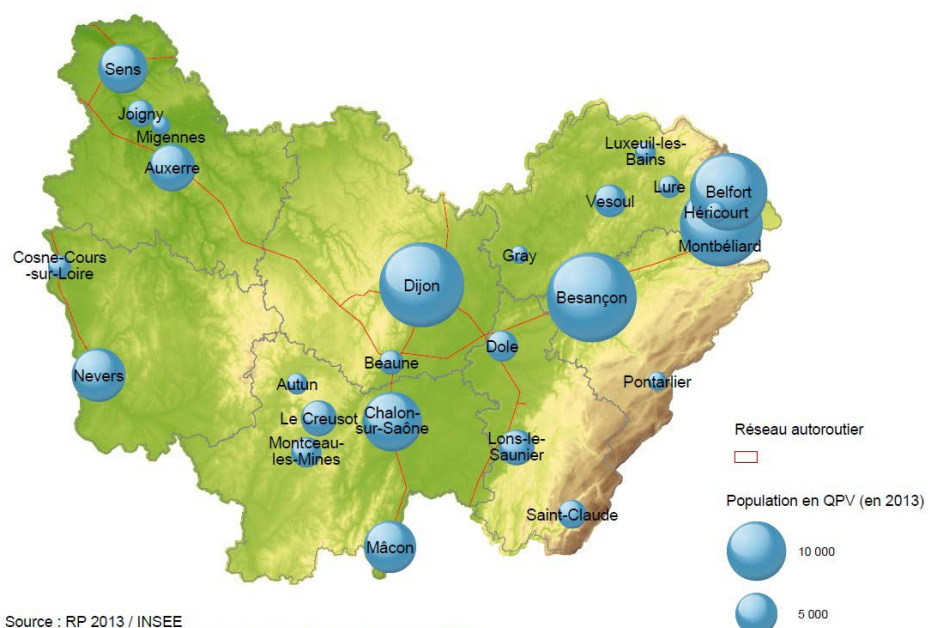
JEUNESSE, ÉGALITÉ, CITOYENNETÉ

Une population résidant en quartiers prioritaires plus nombreuse dans le Doubs et le Territoire de Belfort

On dénombre près 150 000 personnes habitant l'un des 58 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de la région Bourgogne-Franche-Comté, soit environ 5 % de la population régionale. Ces quartiers ont été définis au sein d'unités urbaines de plus de 10 000 habitants soit 25 en région. 13 d'entre elles, comme Migennes, Autun, Héricourt ou Vesoul, ne comptent qu'un seul QPV. Les plus peuplées en comptent davantage : 5 dans celles de Dijon, de Besançon et de Belfort, 7 dans celle de Montbéliard. Pour les habitants de ces quartiers, les difficultés sont nombreuses : dans la région, le taux de pauvreté des habitants des QPV s'élève en moyenne à 44 %, alors qu'il n'est que de 16 % dans l'ensemble des unités urbaines dont ils relèvent. Ils sont aussi moins diplômés que la population de leur unité urbaine d'appartenance et de fait, s'insèrent plus difficilement sur le marché du travail : 1 actif sur 4 occupe un emploi précaire, 6 femmes sur 10 sont sans emploi. Seuls 2 départements de la région possèdent une part d'habi-

tants en QPV supérieure à la moyenne régionale : le Territoire de Belfort (12 % d'habitants en QPV) et le Doubs (8 % d'habitants en QPV). En effet, les 2 seuls quartiers prioritaires de plus de 10 000 habitants se situent dans ces départements : le quartier de « Planoise » à Besançon (15 000 habitants) et « Les résidences – Le Mont » à Belfort (10 000 habitants).

Nombre d'habitants dans les quartiers prioritaires de la ville par unité urbaine en 2013



Source : RP 2013 / INSEE
Conception : DRDJSCS BFC / Mission d'appui au pilotage - mai 2017
Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

Une forte montée en puissance du service civique

Entre le 1^{er} juillet 2010 et le 31 décembre 2016, 7 498 jeunes sont entrés en service civique dans une structure de la région. 6 % ne sont pas originaires de Bourgogne-Franche-Comté. Le tiers des volontaires est originaire d'une commune peu ou très peu densément peuplée. Ils peuvent s'engager dans 9 champs d'actions. Les plus plébiscités sont la solidarité (27 %) et l'éducation pour tous (20 %), le sport arrive en 4^e position (15,2 %). Le développement international et action humanitaire ainsi que l'intervention d'urgence sont les moins mobilisés avec respectivement 1,2 % et 0,6 % des missions des volontaires de la région.

Ce sont les jeunes filles qui mobilisent le plus le service civique (57 %). Les 20-21 ans représentent presque 1 volontaire sur 3 (31 %), les 22-23 ans 25 % et les mineurs 3 %.

44 % des volontaires étaient demandeurs d'emploi avant leur entrée dans le dispositif, 34 % étaient élèves et étudiants et 17 % inactifs. 39 % des volontaires détiennent un diplôme de niveau IV (niveau Baccalauréat), 37 % d'un niveau supérieur (niveau Bac + 2 ou plus) et 6 % de niveau V (BEP ou CAP). Les jeunes peu ou pas diplômés ont plus de difficultés à accéder au dispositif : seuls 18 % d'entre eux n'avaient aucun diplôme à leur entrée dans le dispositif.

Malgré la crise, le secteur associatif a continué à créer des emplois

La Bourgogne-Franche-Comté compte entre 55 000 et 60 000 associations animées par 530 000 à 580 000 bénévoles. Plus de la moitié de ces derniers a une activité régulière dans l'association et assure le bon déroulement des activités. La plupart des associations (85 % en moyenne nationale) ne fonctionne qu'avec des bénévoles. Pour autant, l'emploi salarié associatif est important. Il concerne 79 279 salariés en 2015 répartis dans 7 100 structures et une masse salariale s'élevant à 1,5 milliard d'euros. Le nombre total d'emplois dans les associations s'élève à 10,9 % de l'emploi privé.

Depuis 10 ans, il se crée en moyenne par an 2 700 associations en Bourgogne-Franche-Comté. Malgré la crise économique, le secteur associatif a continué à générer de l'emploi : plus de 12 700 emplois ont ainsi été créés depuis 2002 dans la région.

En région, plus de la moitié des salariés du secteur associatif exerce dans le secteur du social : c'est 4 points de plus qu'au niveau national. À l'inverse, on compte moins d'emplois dans les secteurs de l'enseignement, du sport et de la santé : ils représentent 20 % des emplois associatifs à eux trois contre 24 % au niveau national.

Parmi les difficultés exprimées, les dirigeants des associations de la région citent en premier lieu les ressources humaines bénévoles. Sont ensuite cités par ordre d'importance : la situation financière de leur structure, le renouvellement des dirigeants bénévoles et l'évolution des politiques publiques.

JEUNESSE, ÉGALITÉ, CITOYENNETÉ	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	Région	France Métropolitaine	Sources
Part des 15-29 ans dans la population totale en 2013	19,5%	19,3%	15,2%	13,9%	14,9%	14,5%	14,8%	19,1%	16,7%	18,0%	Insee
Évolution annuelle moyenne des 15-29 entre 2008 et 2013	-0,5%	-0,6%	-1,2%	-1,2%	-1,5%	-1,3%	-1,4%	-0,4%	-0,9%	-0,4%	Insee
Effectifs scolaires du premier degré 2014-2015 en milliers	49	56	25	17	24	50	33	14	269	6 479	DEPP
Effectifs scolaires du second degré 2014-2015 en milliers	41	43	21	15	18	42	26	12	218	5 239	DEPP
Part des apprentis parmi les 16-25 ans au 31.12.2015	4,8%	7,2%	6,6%	5,3%	5,7%	4,4%	5,6%	5,4%	5,6%	5,0%	DEPP
Part des jeunes de 17 ans ayant de faibles capacités ou de grosses difficultés en lecture en 2015	7,6%	11,4%	10,6%	12,7%	12,2%	9,7%	10,9%	9,1%	10,2%	8,7	DEPP
Lieux d'accueil de loisirs sans hébergement (Nombre de structures d'accueil de loisirs)	293	296	168	144	192	208	147	87	1 535	36 090	MEOS
Lieux d'accueil de jeunes sans hébergement (Nombre de structures d'accueil de jeunes)	18	7	0	8	0	17	8	1	59	594	MEOS
Accueils collectifs de mineurs avec hébergement (Ensemble des séjours)	221	472	543	257	175	369	428	48	2 513	53 125	MEOS
Accueils collectifs de mineurs avec hébergement (Effectifs de départs de mineurs au sein de ces accueils)	4 415	12 945	13 311	9 094	3 394	9 136	18 213	1 302	71 810	1 385 456	MEOS
Part de l'ensemble des jeunes (20-24 ans) vivant chez leurs parents en 2013	34,7%	36,4%	39,7%	40,8%	46,5%	46,4%	45,2%	38,4%	39,8%	45,5	Insee
Nombre de jeunes entrés dans le service civique en 2016	718	708	128	192	206	265	239	169	2625	-	DRDJSCS BFC
Nombre de contrats d'emplois d'avenir prescrits du 01.01.2017 au 30.06.2017 dans le secteur sport et animation (hors renouvellement)	11	23	8	11	11	9	12	3	88	2363	DGEFP
Nombre de jeunes en demande d'insertion auprès d'une mission locale (fin janvier 2015)	6 074	4 593	2 275	4 064	3 280	6 777	4 904	1 860	33 827	774 487	DARES
Part de jeunes accueillis pour la première fois par les missions locales ou les PAIO pour 100 jeunes de 16 à 25 ans fin 2015	5,2	4,4	5,5	10	7,6	7,3	8,6	5,2	6,2	6,1	Indicateurs sociaux dép.
Nombre d'associations employeuses en 2015	1 372	1 524	695	553	460	1 415	812	264	7 100	-	URSSAF, MSA
Part de l'emploi associatif dans le secteur privé en 2015	9,2 %	12,3 %	11,5 %	14,2 %	16,3 %	9 %	9,8 %	10,4 %	10,9 %	-	URSSAF, MSA
Nombre de salariés dans les associations en 2015	15 055	17 575	7 180	6 640	8 100	13 145	8 020	3 565	79 279	-	URSSAF, MSA
Nombre de salariés du secteur privé dans le secteur sportif au 31.12.2015	794	1 234	323	398	110	720	584	162	4 325	121 320	Insee

POLITIQUES SPORTIVES

Équipements sportifs : une région bien dotée mais l'accessibilité reste à améliorer

Avec un taux d'équipements de 60,6 pour 10 000 habitants, la Bourgogne-Franche-Comté est bien positionnée par rapport au niveau métropolitain (50,4) et se place au 6^e rang des régions les mieux dotées. Cependant, celle-ci est relativement étendue et les temps d'accès sont à prendre en compte, notamment dans les territoires ruraux comme la Nièvre ou encore le nord de la Côte-d'Or et de la Haute-Saône. On observe ainsi de fortes disparités infradépartementales.

Un taux de licences inférieur à la moyenne nationale

Plus de 600 000 licences sont détenues par des habitants de la région, soit environ 22 licences pour 100 habitants. Ce taux place la région au 11^e rang des 13 régions de France métropolitaine. Avec plus de 26 licences pour 100 habitants, le Jura est le seul département de la région qui affiche un taux de licences supérieur à la moyenne nationale (23,8 %). Ce constat s'explique en partie par un nombre de licences important en ski dans ce département.

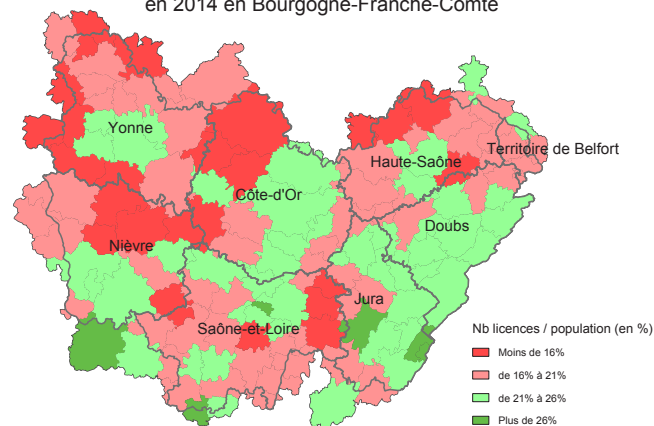
Région National Poids BFC

	Région	National	Poids BFC
Athlètes inscrits sur les listes - avril 2017			
Sportifs de haut niveau	205	6322	3,2%
Sportifs espoirs	284	7375	3,9%
Médaillés internationaux en 2015	28	702	4,0%
Nombre de Structures PES (Parcours de l'Excellence Sportive)* - janvier 2017	42		
Pôles France	2		
Pôles France Jeunes	3		
Pôles espoirs	25		
Structures associées	5		
Centres de formation des cubs professionnels	7		
Arbitres et juges de haut niveau - 2017 / 2018	21		

Sources : DRDJSCS BFC, CNOSF (*) : Les PES vont laisser place aux Projets de performance fédéraux (PPF) en 2018

4 disciplines représentent plus de la moitié des licences des disciplines olympiques : le football (28 % des licences de la région), le tennis (10 %), l'équitation (9 %) et le judo (7 %). Avec environ 38 % des licences féminines, la région se positionne dans la moyenne nationale.

Nombre de licences* rapporté à la population par bassin de vie (en %) en 2014 en Bourgogne-Franche-Comté



Conception : DRDJSCS BFC / Mission d'appui au pilotage - avril 2017
 * Les données ne sont pas disponibles pour l'ensemble des fédérations, certaines ne disposant pas de données totalement géo-localisables à la commune. Les licences sont cartographiées au lieu d'habitation
 ** bassins de vie ayant au moins une commune en Bourgogne-Franche-Comté
 Sources : Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports - année 2014 et Insee / RP 2013
 Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

Une région qui mise sur la formation des athlètes de haut niveau

La région compte plus de 200 sportifs de haut niveau inscrits sur les listes ministérielles. Par ailleurs, la Bourgogne-Franche-Comté mise beaucoup sur la formation de ses athlètes puisque la région compte près de 300 sportifs « espoirs ». 42 structures relèvent des Parcours d'excellence sportives (qui laisseront place aux projets de performance fédéraux) dont 25 en tant que pôle espoirs.

Les personnels d'État : Conseillers techniques

La DRDJSCS compte dans ses effectifs 46 conseillers techniques sportifs en 2016. Ils sont placés auprès des fédérations sportives pour apporter conseil et expertise.

	Région
Conseiller technique régional	35
Conseiller technique national	11

POLITIQUES SPORTIVES	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	Région	France Métropolitaine
Nombre total d'équipements sportifs - avril 2016	2 927	3 137	1 956	1 053	1 876	3 251	2 040	851	17 091	321 093
Nombre total d'équipements sportifs hors sports de nature - avril 2016	2 561	2 449	1 402	940	1 521	3 009	1 876	781	14 539	262 818
Ratio du nombre total d'équipements sportifs pour 10 000 habitants - avril 2016	55,3	58,8	75,1	48,9	78,5	58,4	59,7	59,0	60,6	50,4
Ratio du nombre total d'équipements sportifs hors sports de nature pour 10 000 habitants - avril 2016	48,3	45,9	53,8	43,7	63,7	54,1	54,9	54,1	51,6	41,3
Nombre de licences délivrées en 2015	116 176	122 043	68 008	45 709	46 146	113 229	68 871	30 273	610 455	15 160 379
Part de licences féminines en 2015	38,2%	37,1%	41,1%	38,1%	36,6%	36,9%	38,1%	35,0%	37,8%	37,3%
Taux de licences pour 100 habitants en 2015	21,9%	22,9%	26,1%	21,2%	19,3%	20,4%	20,2%	21,0%	21,6%	23,8%
Nombre de licences en QPV en 2013	2 101	4 070	931	935	764	2 245	1 510	1 395	13 951	476 521
Clubs affiliés à une fédération en 2015	1 301	1 367	826	726	647	1 346	1 033	334	7 580	157 247

Source : Ministère des sports/DS/MEOS

FORMATION, CERTIFICATION, EMPLOI

Une région impliquée dans la formation : plus de 7 000 diplômes délivrés par la DRDJSCS de Bourgogne-Franche-Comté en 2015

▶ En 2015, la DRDJSCS de Bourgogne-Franche-Comté a délivré plus de 7 000 diplômes qui se répartissent de la manière suivante : près de 50 % dans le domaine du sport et l'animation (plus de 3 400 diplômes délivrés dont la moitié sont des diplômes professionnels), 38 % dans le domaine paramédical (plus de 2 700 diplômes délivrés) et 14 % dans le social (près de 1 000 diplômes délivrés).

Au sein de ces différentes filières de formations, certains diplômes prédominent en région par rapport au niveau national.

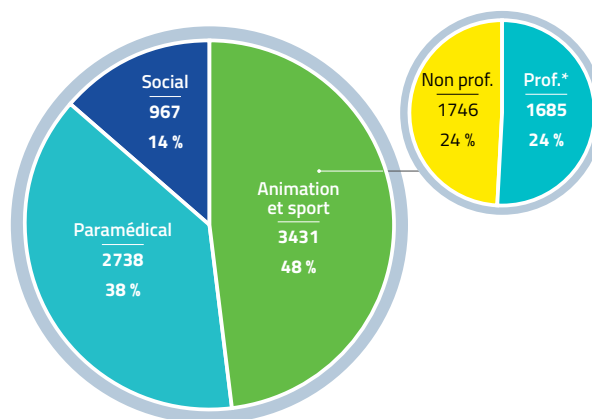
▶ **Filières de formation jeunesse et sports :** Bien que portant la moitié du nombre de diplômés de la filière, la part des diplômes non professionnalisant (BAFA, BAFD) est moins importante qu'au niveau national (63 %).

Parmi les diplômes professionnalisant, ceux de la filière universitaire STAPS sont plus présents en région (41 %) qu'au niveau national (37 %). A contrario, les diplômes de la filière BP JEPS (31 %) et DE JEPS (7 %) sont moins représentés en région qu'au niveau national (40 % et 12 %).

▶ Les **formations sociales** se caractérisent par un poids important des diplômes de niveau V (47 %) plus représentés en région qu'au niveau national (44 %) et des diplômes de niveau III (35 %) toutefois inférieurs au niveau national (38 %). Trois formations concentrent 50 % du nombre de diplômes délivrés en formations sociales : DE AMP avec 258 diplômés (26 %), DE assistants familiaux avec 109 diplômés (11 %) et éducateurs spécialisés avec 113 diplômés (12 %).

▶ Au sein des **diplômes du paramédical**, deux formations concentrent 80 % du nombre de diplômes : infirmiers et aides-soignants, respectivement 41 % et 39 % en région contre 39 % et 35 % au niveau national.

■ Nombre et répartition des diplômes sport et animation, sociaux et paramédicaux délivrés en 2015 en Bourgogne-Franche-Comté



Sources : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (diplômes STAPS et DUT Animation) ; Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, MSJEPVA (autres diplômes du secteur « jeunesse et sports ») et Drees, enquête écoles de formation 2015 - Prof : Professionnel

Entre 2008 et 2013, hausse de l'emploi dans les métiers du sport et de l'animation

▶ En 2013, la région Bourgogne-Franche-Comté compte environ 10 600 emplois sur les métiers du sport et de l'animation soit 1 % de l'emploi total : 6 200 animateurs socio-culturels et de loisirs, près de 4 000 éducateurs sportifs professionnels et près de 450 directeurs de centre socioculturel et de loisirs.

Les effectifs de l'ensemble de ces métiers progressent de 16 % entre 2008 et 2013 alors que, tous métiers confondus, l'emploi baisse en région. Cette progression apparaît plus forte en région qu'au niveau national où elle est de 11,4 %. La plus forte hausse concerne les directeurs de centre socioculturel et de loisirs. Bien que réelle, cette augmentation est sans doute amplifiée par la reconnaissance de « faisant fonction » en particulier dans les collectivités territoriales sous l'effet de la réforme des rythmes scolaires.

■ Nombre de diplômes délivrés en 2015 en Bourgogne-Franche-Comté

		Diplômes non professionnels	Diplômes de niveau V	Diplômes de niveau IV	Diplômes de niveau III	Diplômes de niveau II	Diplôme de niveau I	Autre diplôme	Formation complémentaire	Total
Formations Sport et animation	Effectifs	1 746	65	531	366	29	-	694		3 431
	Part formation	50,9 %	1,9 %	15,5 %	10,7 %	0,8 %	-	20,2 %		100,0 %
	Poids régional	3,3 %	10,2 %	4,6 %	7,6 %	4,9 %	-	6,6 %		4,2 %
Formations Sociales	Effectifs	-	457	104	342	37	27	-		967
	Part formation	-	47,3 %	10,8 %	35,4 %	3,8 %	2,8 %	-		100,0 %
	Poids régional		4,2 %	3,5 %	3,7 %	3,1 %	6,8 %	-		3,9 %
Formations Paramédicales	Effectifs		1 297		126	1 173			142	2 738
	Part formation		47,4 %	-	4,6 %	42,8 %	-	-	5,2 %	100,0 %
	Poids régional		4,2 %	0,0 %	2,5 %	4,5 %	-	-	4,3 %	4,2 %

Sources : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (diplômes STAPS et DUT Animation) ; Ministère des sports (autres diplômes du secteur « jeunesse et sports ») - Ministères des solidarités et de la santé (diplômes sociaux et paramédicaux)

